Action publique

ECTS : 3

Description du contenu de l'enseignement :

- Problèmes publics
- Régulation étatique des marchés et instruments d'action publique
- Coproduction publique-privée de l'action publique
- Mise en œuvre concrète de l'action publique et dynamiques de changement

Donner des clés de compréhension et d'analyse
1/ des conditions de production des situations perçues comme problématiques (« problèmes publics »)
2/ des modalités d'intervention de l'Etat et des acteurs publics dans un contexte de libéralisation croissante de nos sociétés (régulation et coproduction des conduites ; usages des instruments d'action publique)
3/ du rôle spécifique des élites politico-administratives (expertise technocratique sectorielle et généraliste) et de leurs partenaires privés (groupes d'intérêts) dans la production de l'action publique
4/ des conditions concrètes de mise en œuvre de l'action publique (rôle des cadres intermédiaires et des acteurs de terrain)
5/ des dynamiques de changement de l'action publique

Compétence à acquérir :

- Maîtrise des concepts et des grilles d'analyse des politiques publiques
- Capacité à mobiliser les outils des politiques publiques au service de la compréhension des enjeux contemporains de l'action publique